

# La Formation de l'infirmier psychiatrique au Grand-Duché de Luxembourg

Aloyse Schumacher

*Quelle formation faut-il dispenser aux jeunes du 21<sup>ème</sup> siècle pour se préparer à une profession dont le but est de soigner, c.à.d. assister, soutenir, soulager, accompagner l'être humain souffrant psychiquement? Les temps où le malade mental était surveillé par un gardien afin qu'il ne fasse outrage ni à soi-même, ni à autrui font définitivement partie d'un passé plutôt malheureux et pour les malades et pour le personnel soignant en psychiatrie.*

Aujourd'hui, le malade psychiatrique a droit à trouver dans chaque institution psychiatrique un infirmier psychiatrique capable de lui fournir une aide adéquate. Un soignant avec lequel il pourra parler en confiance et discuter de ses soucis quotidiens, qui le soutient et l'aide à trouver des solutions plus adéquates, qui l'accompagne lors des activités récréatives, de réhabilitation et d'apprentissage de techniques pour maîtriser les problèmes quotidiens. Cet infirmier travaille en étroite collaboration avec les psychiatres et les autres professionnels de la santé et organise le milieu thérapeutique de l'unité de soins.

L'infirmier psychiatrique doit disposer de connaissances théoriques et pratiques professionnelles approfondies pour dispenser des soins professionnels adéquats et pour protéger sa propre personne afin ne pas succomber à un "burn out" après quelques années de travail professionnel.

Actuellement, la formation pour infirmier psychiatrique, offerte par le LTPS-siège à Luxembourg, comporte 43 semaines d'enseignement théorique et clinique, à raison de 38 heures par semaine; 2 semaines pour les examens écrits et oraux - les examens pratiques ont lieu au courant des dernières semaines de l'enseignement clinique - et 7 semaines de vacances scolaires.

L'enseignement théorique comporte 540 leçons réparties sur les branches suivantes:

Soins psychiatriques, pathologies psychiatriques, thérapeutiques psychiatriques, psychologie clinique, psychologie générale, connaissances du monde professionnel, éducation physique.

L'enseignement clinique comporte 1100 leçons, réparties en:

988 leçons sur les différentes institutions psychiatriques au Grand-Duché;

Services de psychiatrie aiguë des différents hôpitaux:

Services de réhabilitation, de réinsertion sociale, structures foyer et hôpital de jour:

Services pour maladies de dépendance: Stages de dynamique de groupe, air-tramp, musicothérapie

et 112 leçons en situation simulée, c.-à.-d. en laboratoire à l'école.

Dans ces situations simulées l'élève peut s'exercer afin de maîtriser les techniques utilisées plus tard auprès des personnes à problèmes divers, et acquérir une connaissance de lui-même, nécessaire pour rencontrer, accompagner et guider les autres.

L'année de spécialisation débute le 15 septembre et dure 12 mois, temps plein.

Le programme de cette année est exigeant pour les élèves, et néglige cependant encore les domaines de pédo-psychiatrie, de psychiatrie carcérale, de gérontopsychiatrie, de l'handicap men-

tal et des structures ouvertes. Tous ces domaines sont en plein développement au Luxembourg, mais malheureusement il n'y a pas de temps à disposition dans la formation actuelle pour que les élèves puissent y effectuer des enseignements cliniques.

En répartissant les 1640 heures de la formation actuelle selon le rythme ordinaire des programmes des classes terminales, la formation durerait 1 an et demi. Si on ajoute encore 560 leçons de formation théorique et clinique on obtient 2 années de formation régulières avec une première année scolaire s'étalant du 15 septembre au 15 juillet, et une 2<sup>ème</sup> année clôturée avec un examen au mois de juin. Les diplômes pourraient être remis en même temps que tous les autres diplômes du MEN-FPS.

En deux années de formation, les élèves pourraient davantage assimiler les connaissances théoriques et pratiques selon un rythme d'études plus adapté à une bonne hygiène de vie et les domaines de la psychiatrie négligés actuellement pourraient être incorporés dans la formation.

En résumé, les études actuelles pour infirmier psychiatrique sont intéressantes, enrichissantes pour la personnalité de l'élève, mais astreignantes. Voilà pourquoi nous plaçons pour une extension de la formation à 2 années scolaires dans un cadre académique normal.